



ACTUALITES COMMUNALES

/ ETAT CIVIL

MARIAGES



21-08-2020 : **Valente William** et **Miler Jessika** de Hogne
05-09-2020 : **Hoti Cédric** et **Dookhee Pallavee** de Somme-Leuze

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).



DECES

10-08-2020 : **le Grelle Philippe** de Waillet, âgé de 90 ans
21-08-2020 : **Henin Victor** de Sinsin, âgé de 86 ans
De Schutter Edouard de Baillonville, âgé de 69 ans
22-08-2020 : **Degand Bernard** de Noisieux, âgé de 63 ans
04-09-2020 : **Ancion Lambertine** de Heure, âgée de 95 ans

!! RAPPEL !!

Pour rappel, les services de l'Administration Communale sont uniquement accessibles sur rendez-vous

Service population : 086/32.02.60 ou 086/32.02.51 ou 086/32.02.59
Service Etat civil : 086/32.09.00 ou 086/32.02.67 ou 086/32.02.58
Service urbanisme : 086/32.02.56 ou 086/32.02.55
Numéro général : 086/32.02.50 ou 086/32.21.22



/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 6 octobre à 20h00



/SOYEZ INFORMÉS, Inscrivez-vous sur Be-Alert !

Un grave incendie, une inondation ? En cas de situation d'urgence dans notre Commune, nous aimerions vous avertir. C'est la raison pour laquelle notre Commune dispose d'un système qui vous informe directement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone : **Be-Alert**.

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant au Bourgmestre, Gouverneur ou Ministre de l'Intérieur d'envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie, etc.), des informations officielles, correctes, directement de la source.

Le message **BE-Alert** peut être transmis via un sms, un message oral via une ligne de téléphone fixe ou un email. Pour recevoir un message, il est recommandé de s'inscrire pour transmettre vos différentes coordonnées actualisées.

⇒ **Inscrivez-vous sur le site www.be-alert.be**

(Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous pouvez ainsi être informé en cas de situation d'urgence à votre domicile, au travail ou dans votre famille.)

⇒ Si vous rencontrez des difficultés à faire cette démarche en ligne, nous sommes à votre entière disposition pour vous aider : Véronique Soiron au 086/320 262.

/ NOUVELLE AIRE DE DISPERSION AU CIMETIÈRE DE NOISEUX

Dans le cadre de l'appel à projet de la Région Wallonne « **Création de parcelles et espaces funéraires spécifiques** » le cimetière de Noiseux dispose d'une nouvelle aire de dispersion.

La Commune souhaite aller vers un aménagement plus « vert » de ces endroits de recueillement où des arbres, plantes, fleurs, ... trouvent petit à petit leur place.



Ce projet est réalisé avec le soutien financier de la Région Wallonne.



INFORMATIONS GENERALES

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) stationné à Amay du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

* Exercice d'écologie véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

* Exercice de reconnaissance et de simulation de destruction de ponts, 25 personnes, 5 véhicules à roues.

-- Le CE Cdo le 14 octobre 2020

* Exercice de marche et lecture de carte, 20 personnes, 2 véhicules à roues

/ DÉMARCHAGE ET PUBLICITÉS SPONSORISÉES AU NOM DU SPW ENERGIE : ARNAQUE !

Démarchage téléphonique parfois agressif, abus de publicités sponsorisées sur les réseaux sociaux,... Nous vous rappelons que le SPW Energie n'a mandaté aucune société de travaux d'isolation ou d'installation de système de production d'électricité à oeuvrer dans ce sens. Ces agissements ont pour unique but de vous tromper et de vous faire perdre parfois beaucoup d'argent.

Soyez vigilants !

Ni le Service Public de Wallonie, ni les Guichets Energie Wallonie n'effectuent de démarchage auprès des citoyens ! Que ce soit par téléphone, par e-mail, via les réseaux sociaux ou à domicile, personne n'a été mandaté pour le faire.

Une plainte a d'ailleurs été déposée par le Service Public de Wallonie en vue de faire cesser ces pratiques et une enquête est en cours. Si vous avez été victime de ces pratiques déloyales, il vous est possible de vous greffer à cette plainte. Nous vous invitons aussi à signaler ces pratiques sur le site <https://pointdecontact.belgique.be>, ce qui permettra aux services compétents (Police, SPF Economie...) d'intervenir.

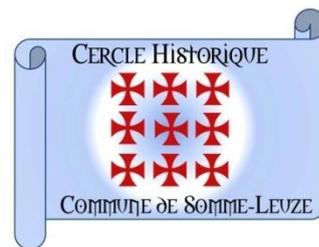
N'hésitez jamais à solliciter plusieurs devis et à les comparer attentivement avant de conclure vos contrats.

Prenez également contact avec l'un des consultants des [Guichets Energie Wallonie](#). Ils sont à votre disposition pour vous aiguiller et vous accompagner dans vos démarches.

/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

Pourquoi l'appellation **BARRIERE** de Baillonville ?

Les personnes âgées de notre région se souviennent certainement de l'appellation **Barrière** située au niveau du pont enjambant l'actuelle N63 à Baillonville. Mais que représentait précisément cette barrière ?



Déjà présentes à l'époque où notre région était encore sous le régime français, les barrières servaient à **contrôler le transit, entraver la contrebande** et à **percevoir les taxes (l'octroi)** au profit de la communauté. Ces taxes étaient exigées sur le bétail et certaines marchandises qui pénétraient initialement dans la ville (vins, alcools, comestibles, combustibles, matériaux de construction, bois d'ouvrage et fourrages), mais plus tard également sur celles qui circulaient sur les grands axes dans le pays.

Les barrières étaient placées sous la surveillance d'un **préposé à l'octroi**. Tous les transporteurs étaient tenus de faire une déclaration de leur chargement à la barrière. Le préposé percevait le montant des taxes applicables et tenait à jour les **registres de l'octroi**.

A Baillonville, l'emplacement fut fixé **en 1837** au niveau du carrefour des chemins de Baillonville à Noisieux et de Terwagne vers Marche. Les barrières étaient disposées le long de ces grands-routes à une distance approximative de 5.000 mètres l'une de l'autre. Certains de ces lieux avaient conservé l'appellation de barrière (**Baillonville, Petit-Han, Champlon, etc..**), alors que bien d'autres étaient aussitôt effacés ou oubliés dès leur abolition. Il y avait notamment sur la route N63 des barrières à **Somme-Leuze** ainsi qu'à **Méan**.



La perception de l'octroi au niveau des barrières fut **supprimée en Belgique en mars 1860 par le Ministre des Finances Walthère Frère-Orban**. Les commerçants des villes avaient estimé être davantage taxés que ceux des campagnes. Un autre système de taxation plus équitable fut alors établi au niveau national.

André Van Overschelde pour le Cercle Historique de Somme-Leuze

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de sabine.bleret@sommeleuze.be, Echevine à la Culture.

/ « HELLO BELGIUM RAILPASS »

Comme vous l'avez certainement appris, le Gouvernement a décidé de mettre gratuitement un pass de 12 voyages en train à la disposition de tout résident en Belgique. Ce pass a été baptisé « **Hello Belgium Railpass** ». Du 05 octobre à fin mars, il pourra être utilisé pour parcourir chaque mois deux trajets en train dans notre pays.

Toute demande pour un « Hello Belgium Railpass » doit être introduite en ligne **avant le 1^{er} octobre** via hello-belgium.be en mentionnant son numéro de registre national. Le pass en version papier est ensuite envoyé par la poste à l'adresse figurant dans le registre national. Il ne sera pas possible d'obtenir le pass aux guichets.

Tout un chacun n'étant pas familiarisé avec les applications en ligne, **le numéro spécial 02/300.15.15** a été mis en service pour aider les personnes à compléter le formulaire en ligne ou celles qui n'ont pas accès à internet.

/ PARTICIPEZ AUX FORMATIONS A DESTINATION DES OPERATEURS DU TOURISME, PROPOSEES PAR LA FEDERATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE NAMUR EN 2020 !

Accroître l'attractivité de son territoire est une des missions prioritaires de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur.

Face à la mutation du secteur, la plateforme de formations de la F.T.P.N. s'est engagée à soutenir celles et ceux qui font vivre le tourisme en Province de Namur à un usage accru des nouvelles technologies et les accompagner vers une professionnalisation toujours plus forte.

Découvrez sur <https://www.provincedenamurtourisme.be/espace-pro/programmes> le programme complet des formations 2020 et inscrivez-vous afin de relever tous ensemble ces défis ! Ces formations touchent les thématiques suivantes : réseaux sociaux, commercialisation, site internet et référencement, accueil, management et gestion, création de visuels, ...

Ces formations abordent différentes thématiques liées au secteur du tourisme et à la promotion du territoire : envoyer des newsletters percutantes ? Optimiser son référencement, se réinventer face à la crise, les nouvelles tendances du tourisme post COVID, booster sa visibilité sur les réseaux sociaux, réaliser ses photos et vidéos avec un smartphone, travailler avec des influenceurs, etc.

[COVID 19] Mesure spéciale relance : Formations 100% "Online" & 100% gratuites !

Afin de soutenir le secteur du tourisme durement impacté par la crise sanitaire, la FTPN prolonge ses mesures extraordinaires d'accompagnement en faveur des professionnels du tourisme :

1. Maintien des formations déjà programmées et leur transposition en format digital / non-présentiel (Durée et contenus adaptés pour de la formation à distance).
2. Prolongation de la gratuité des événements de la plateforme jusque fin 2020.
3. Déploiement de nouveaux modules de formation (nouvelles thématiques & reprogrammation des thématiques les plus plébiscitées).
4. Ouverture des formations aux opérateurs situés hors territoire provincial (Transterritorialité).

A vos côtés pour une relance efficace !

Plus de place disponible ? Des attentes particulières ? Des questions ? ...

L'équipe des référents de la FTPN se tient à votre disposition au 081/77.52.59 ou à l'adresse referents@ftpn.be

Inscrivez-vous à notre [newsletter](#) et recevez chaque mois les bons plans de la plateforme des référents.

Plus d'infos et inscriptions sur www.provincedenamurtourisme.be



ENVIRONNEMENT

/ TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER COLLECTE DE JOUETS CE SAMEDI 17 OCTOBRE DANS TOUS LES RECYPARCS

En collaboration avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, BEP-Environnement réitère une grande collecte de jouets en bon état dans ses 33 recyparcs le samedi 17 octobre de 9h00 à 17h00.

En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès d'enfants dans le besoin). Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands au geste de la réutilisation !

Les jouets seront redistribués à d'autres enfants par des associations sociales et locales, durant les fêtes de fin d'année.

Alors, à vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 17 octobre dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...

Vous désirez obtenir l'adresse du recyparc le plus proche de chez vous ? Surfez sur www.bep-environnement.be.



/ Un dépôt à mes pieds = jusqu'à plusieurs centaines d'euros d'amende !

La propreté autour des bulles à verre, bien intégrées dans notre cadre de vie, tout le monde devrait y être sensible et pourtant, chaque année, les agents du BEP ramassent plus de 300 tonnes de déchets sauvages à leurs pieds soit 500 KG par jour. Ce travail a un coût d'environ 270.000 euros qui est supporté par la collectivité ! Pour cette raison, BEP environnement, avec le soutien de Fost Plus, fait parler ses bulles à verre sur près de 90 sites régulièrement souillés.

JE T'OBSERVE

Imaginez que vous êtes observés pendant que vous jetez vos bouteilles, flacons et bocaux en verre dans les bulles... Pris en flagrant délit d'abandon de vos sacs poubelles, encombrants, sacs plastiques ou boîtes en carton aux pieds des bulles, vous risquez de recevoir une amende de plusieurs centaines d'euros. Et, cela vaut aussi pour les graffitis, tags ou autres dégradations en tout genre également....

ALORS, TU ME RESPECTES ?

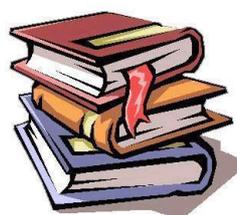
Lorsque vous vous rendez sur un site de bulles à verre :

- Pensez à placer vos bouteilles et contenants en verre dans un sac ou dans une caisse et **reprenez-les avec vous.**
- **Triez correctement** en jetant vos bouteilles, flacons ou bocaux dans les bulles blanches (ou bulles noires avec un opercule blanc) pour le verre transparent et dans les bulles vertes (ou bulles noires avec un opercule vert) pour le verre coloré.

Infos : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/#bulles-a-verre>.



CULTURE



/ BIBLIOTHÈQUE DE NOISEUX

à l'école de Noiseux – rue des Chasseurs Ardennais, 16

!!! Nouvel horaire d'ouverture !!!

Mardi de 17h00 à 18h00

de 14h30 à 16h30 (pendant les congés scolaires).

L'accès au local bibliothèque se fera désormais par l'entrée principale de l'école.

Port du masque obligatoire.



→ Personne de contact : Gisèle POLET, 086/32.02.900 – gisele.polet@publilink.be

/BIBLIOTHEQUE DE SOMME-LEUZE

Mardi de 13h15 à 15h15 - Rue du Tilleul,1

Après 6 mois de fermeture, la bibliothèque de Somme-Leuze ouvre à nouveau ses portes à partir du 15 septembre. Malheureusement, le virus toujours présent et la situation du local juste après la garderie nous obligent à organiser la prise et la remise de livres différemment.

Le changement d'horaire s'impose pour éviter la rencontre avec les enfants de la garderie. Le/la lecteur/trice portera un masque et se désinfectera les mains à l'entrée.

Les livres rendus seront écartés jusqu'à la semaine suivante.

Nous espérons que ces modalités pourront vous permettre de retrouver le chemin de la lecture, appréciée à l'entrée de l'automne.

Voici la liste des dernières nouveautés (il y en aura encore le mois prochain). Pensons aussi aux étudiants ! Beaucoup de livres classiques pourraient répondre à la demande de leurs professeurs en ce début d'année scolaire.

Et les vivants autour	Barbara Abel
Pour le sourire d'Isabelle	Fanny André
Les disparues de la lande	Charlotte Link
Coup de grâce	Danielle Steel
Là où chantent les écrevisses	Delia Owens
Liv Maria	Julia Kerninon
Il est des hommes qui se perdront toujours	Rebecca Lighieri
La belle-mère	Sally Hepworth
Un jour viendra couleur d'orange	Grégoire Delacourt
Les aérostats	Amélie Nothomb
L'intimité	Alice Ferney
Le cœur synthétique	Chloé Delaume
Oh happy day	Anne-Laure Bondoux/Jean-Claude Mourlevat
La bibliothécaire d'Auschwitz	Antonio G. Iturbe
Fermer les yeux	Antoine Renand
Les enfants de Val Fleuri	Christian Laborie

➔ Personne de contact : Elvire Sanzot – 0477/39.50.26 – esanzot@yahoo.fr

/NOUVEAU – Atelier artistique dès le 6 octobre

La Tribu des Artistes



Passeur de Culture de Somme-Leuze a le plaisir de vous présenter son nouvel atelier.

Tu as plus de 13 ans ...

Tu aimes le dessin, la peinture, ...

Tu as envie de te lancer, d'être créatif...alors rejoins « *La Tribu des Artistes* ».

Quand ? : le mardi soir de 19h à 21h.

Période : du 6 octobre 2020 au 8 juin 2021 (sauf les vacances scolaires).

Où ? : Salle Les Rabottis – rue du Centre, 1A – 5377 Baillonville.

Public cible : de 13 à 99 ans.

Nombre de participants : max 10 personnes.

Coût : 150 euro/année – 30 ateliers de 2h – payable par trimestre –fourniture du matériel inclus dans le prix.

N'hésite pas à venir tester au premier cours le 6 octobre.

Pour plus d'informations et inscriptions : Jocelyne Boudart – animatrice – artiste peintre - jocelyne.boudart.jb@gmail.com – 0498/11 02 52.

Avec le soutien du GAL Condroz-Famenne, le Centre Culturel de Dinant et la Commune de Somme-Leuze.



/ NOUVEAU – Atelier d'écriture pour les 8 à 10 ans



"LUDOMOTS"

par le "Bateau plume"



Un atelier d'écriture ludique...

pour les enfants qui aiment écrire ou pour ceux qui ont besoin d'un coup de pouce,

pour jouer avec les mots, éveiller sa créativité, se dépasser, oser, booster sa confiance et son estime de soi,

pour s'amuser !

➔ Informations pratiques :

Animatrice : Valérie RENARD « Bateau plume »

Public : 8-10 ans (8 enfants max)

Quand : lundi à 17h15 à 18h45 (à partir du 05/10/2020)

Lieu : salle les Rabottis (Baillonville)
PAF : 50 € (10 séances)
Contact : 0472/65.88.79 – bonjour@bateauplume.be

Une organisation de l'Asbl Passeur de Culture



LOISIRS



/ INITIATION AU JEU D'ÉCHECS

L'Asbl Passeur de Culture, propose une initiation au **jeu d'échecs** animée par Jean-Pierre Breuls.

Une bataille passionnante qui remonte à bien avant l'antiquité dont les règles ont été établies à la fin du XV^{ème} siècle et qui est toujours d'actualité. Le jeu d'échecs est l'un des jeux de réflexion les plus populaires au monde, qui réunit petits et grands, quel que soit leur milieu d'origine.



Cette initiation, **accessible à tous âges**, vous est proposée dans la salle **« Les Rabottis » à Baillonville**, toutes les deux semaines, depuis le **mercredi 2 septembre**, dès **19h30**.

Une participation de **2€/personne et par séance** est demandée.



Si c'est possible, vous munir de votre jeu d'échecs.

Les mesures d'hygiène et de distanciation seront mises en place.

Informations et inscriptions souhaitées auprès de Monsieur Jean-Pierre Breuls au 0478/13 70 54.

Au plaisir de vous y accueillir nombreux.

/ BODY MOVING AND DANCE

Pour enfants, ados et adultes

1 cours : 145€ / 2 cours : 275€ / 3 cours : 395€ / 4 cours : 530€

Complexe sportif de Noiseux (rue de la salle).

Mardi : de 16h30 à 17h30 : Modern Jazz/Hip-Hop pour les 6-8 ans.

17h30 à 18h30 : Modern Jazz/Hip-Hop pour les 12 ans et +.

Mercredi : de 16h30 à 17h30 : Eveil danse pour les 3.5 – 5 ans.
17h30 à 18h30 : Modern Jazz/Hip-Hop pour les 9-11 ans.

Nouveauté : **Zumba family** by Maryse Marchais, le **mardi de 19h15 à 20h15** pour tous.

www.body-moving-dance.be
 bodymovinganddance_officielle

Contact : 0494/52.90.10
bodymovingdance@gmail.com

/Marche ADEPS Sinsin **Dimanche 27 septembre**

→ Départ de la salle St Georges de 08h à 16h00 – 5, 10, 15 et 20 km au choix

Au programme :

- des chemins de campagne
- des sentiers dans les bois
- de la bonne humeur
- de nombreuses boissons rafraichissantes
- des pains saucisses, tartes et sandwichs

Les protocoles Covid 19 seront appliqués

→ Infos au 0478/34.86.41, Didier AMEEUW

/LES MOADIR

Ils sont bons, charmants, bizarres, magiques, cruels, étranges, doux, d'enfant, les MOADIR. Soyez les bienvenus ce jeudi 15 octobre à 20 h. Maxime Lorquet en première partie pour une prestation "la poésie sous toutes ses formes" et ensemble, construisons le projet MOADIR 2021 en deuxième partie.

Ouvert à tous; inscription souhaitée; entrée gratuite.

Jeudi 15/10/20, 20h, salle Les Rabottis, rue du Centre 1a, Baillonville.

→Infos : Judith Tintinger 0478/82 86 74



AGENDA



/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION <u>suite au changement d'organisation au niveau de B-POST</u>
MARDIS	
6 octobre	21 ou 22 octobre
10 novembre	25 ou 26 novembre
1er décembre	16 ou 17 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES D'OCTOBRE

- **Papiers et cartons : 22**
- **Déchets ménagers : 5, 12, 19, 26**
- **Sacs bleus PMC : 6, 20**
- **Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be**

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site www.bep-environnement.be (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte !!!



Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.